

FICHE TECHNIQUE

SÉRIE NX



Type de produit	Géogrille
Composition	Polymère composite coextrudé
Fonction principale	Renforcement

Les géogrilles NX sont des géogrilles de renforcement de nouvelle génération. Comparées aux géogrilles traditionnelles (biaxiales et triaxiales), ces géogrilles apportent un renforcement supérieur. Les géogrilles Texe NX sont fabriquées à partir d'une feuille de polymère composite coextrudée, qui est ensuite perforée et orientée. La structure résultante est constituée de nervures continues et non continues formant trois géométries d'ouverture (hexagone, trapèze et triangle) et un hexagone en suspension.

Propriété	Méthode de test	Texel NX750	Texel NX850
Physique			
Forme des nervures	-	Rectangulaire	
Forme des ouvertures	-	Hexagonale, trapézoïdale et triangulaire	
Structure	-	Coextrudée et formée intégralement	
Couleur	-	Blanc / Noir / Blanc	
Dimensions des nervures			
Longueur des nervures continues ⁽¹⁾	-	80 mm	
Rapport largeur/hauteur des nervures ⁽²⁾	-	> 1.0	
Épaisseur du noyau ⁽¹⁾	-	3.5 mm	4.5 mm
Dimensions			
Largeur	-	3.8 m	
Longueur	-	60 m	

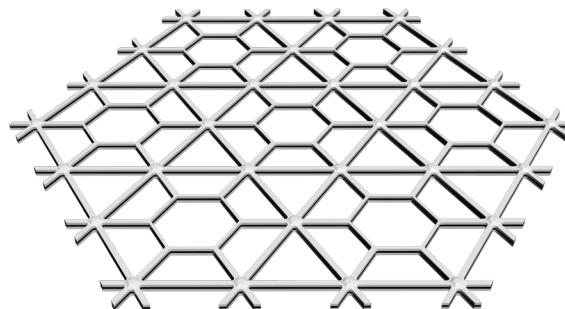
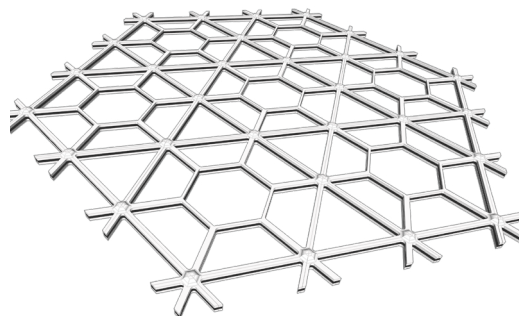
Cette information technique provient du fabricant et a été transcrite par Texel.

Les propriétés sont basées sur la valeur minimum moyenne de rouleau (MARV) sauf lorsque spécifié autrement.

Les valeurs inscrites sont des valeurs obtenues au moment de la fabrication. La manutention et les conditions d'entreposage peuvent changer certaines propriétés.

1- Dimensions nominales

2- Ratio de la profondeur sur la largeur d'une nervure, au milieu de celle-ci



Révision : 2021-09-22

Texel se réserve le droit de modifier les présentes propriétés en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques. L'utilisateur est invité à vérifier si ce document représente la dernière mise à jour. Texel n'offre aucune garantie et n'assume aucune responsabilité relative à l'usage, l'installation ou à la convenance d'utilisation. Texel doit être informé de tout défaut ou non-conformité du produit avant son installation. Sa responsabilité se limite au remplacement du produit non-conforme ou défectueux.

ALKEGEN